

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 01088

Numéro SIREN : 442 646 352

Nom ou dénomination : NEWMAG

Ce dépôt a été enregistré le 20/10/2020 sous le numéro de dépôt 12329

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EF1EFC1599F3492...

Désignation de l'entreprise : NEWMAG		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 0004 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 4 4 2 6 4 6 3 5 2 0 0 0 1 7		Néant *					
		Exercice N clos le, 31/12/2019					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	960 000		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	1 300 000		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ	974 359	4 729 396	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	63 065	112 254	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	426 225	750 212	
		Immobilisations en cours	AV	AW	0	39 533	
		Avances et acomptes	AX	AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
		TOTAL (II)	BJ	BK	1 463 649	7 891 394	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
En cours de production de biens			BN	BO			
En cours de production de services			BP	BQ			
Produits intermédiaires et finis			BR	BS			
Marchandises			BT	BU	10 721	1 708 253	
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	4 971	603 972	
		Autres créances (3)	BZ	CA		293 929	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG		1 311 124	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		183 256	
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	CK	15 692	4 100 533		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	1 479 341	11 991 927		
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DocuSigned by:

Nicolas ROQUES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EF1EFC1599F3492...

Désignation de l'entreprise		NEWMAG		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 340 000)		DA	2 340 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	0	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	-2 902 337	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	-1 855 909	
	Subventions d'investissement		DJ	843 990	
	Provisions réglementées *		DK	222 806	
	TOTAL (I)		DL	-1 351 450	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	8 000	
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	8 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	0	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	7 617 962	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	12 354	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	4 385 034	
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 298 782	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	21 244	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	13 335 377		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	11 991 927		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	13 323 023	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EF1EFC1599F3492...

Désignation de l'entreprise : NEWMAG						Néant ☐ *		
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	25 156 870	FB	0	FC	25 156 870
	Production vendue biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	243 944	FH	0	FI	243 944	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	25 400 814	FK	0	FL	25 400 814
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	33 706
	Autres produits (1) (11)						FQ	1 502
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	25 436 022
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	16 428 489
	Variation de stock (marchandises)*						FT	-499 052
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	5 374 849
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	419 341
	Salaires et traitements*						FY	2 487 109
	Charges sociales (10)						FZ	1 069 584
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations – dotations aux amortissements* – dotations aux provisions*					GA	760 916
							GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	15 692
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	8 000
	Autres charges (12)						GE	185 806
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	26 250 735
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-814 713	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	0
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	0
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	608
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	608
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-608	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-815 321	

Désignation de l'entreprise		Néant ☐ *			
		Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	112 327	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	33 611	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	145 937	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	776 473	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	410 052	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	1 186 525	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	-1 040 588	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	25 581 959	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	27 437 868	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	-1 855 909	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	2 332
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	(7)	joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC ELEMENTS ACTIFS			776 473		
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			149 986	33 611	
IAS 36			260 066		
Quote part subvention invt				112 327	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Société : NEWMAG; Date de clôture : 31/12/2019

Nicolas ROQUES

DocuSigned by:
Nicolas ROQUES
EF1EFC1599F3492...

ANNEXES COMPTABLES

Société : NEWMAG

Forme juridique: Société par actions simplifiée

Siège social : 4 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq

Date de clôture: 31/12/2019

Société : NEWMAG; Date de clôture : 31/12/2019

I. Caractéristiques de l'entreprise et faits significatifs de l'exercice

1. Caractéristiques de l'exercice

La Société NEWMAG Société par actions simplifiée présente les caractéristiques suivantes :

Total bilan :	11 992 K€
Chiffre d'affaires :	25 401 K€
Résultat de l'exercice :	-1 856 K€
Nombre de salariés moyen :	92

2. Faits significatifs de l'exercice

- Fermeture du magasin Décathlon City Paris Rue du commerce
- Ouverture de 2 magasins : Décathlon City Nice Jean Medecin et Décathlon Paris Batignolles

3. Événements post clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation

II. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice sont établis conformément aux principes généralement admis en France et définis par le Plan Comptable Général, et mis à jour des règlements émis par le CRC et l'ANC 2016-07.

Changements de principes, méthodes comptables et comparabilité des comptes

Les règles et méthodes retenues pour l'arrêté des comptes clos au 31/12/2019, sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- * Continuité d'exploitation.
- * Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.
- * Indépendance des exercices

Société : NEWMAG; Date de clôture : 31/12/2019

III. Règles générales d'évaluation

1. Immobilisations incorporelles

Celles-ci figurent au bilan à leur coût d'entrée. Les droits au bail sont intégrés aux unités génératrices de trésorerie lors de tests de dépréciation d'actifs, présentés ci-après (voir le paragraphe sur les immobilisations corporelles).

Les logiciels micros ou gros systèmes sont amortis linéairement sur une période de 1 à 4 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire et dégressive sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur (CRC 2002-10). Ces durées sont principalement les suivantes :

	Durée d'usage	Mode	Durée d'utilisation	Mode
Constructions	15 à 30 ans	L	15 à 30 ans	L
Agencements	3 à 10 ans	D/L	4 à 15 ans	L
Installations techniques	3 à 10 ans	D/L	4 à 15 ans	L
Mat et Outillage	2 à 10 ans	D/L	2 à 10 ans	L
Autres immobilisations	1 à 10 ans	D/L	1 à 10 ans	L

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charge de l'exercice, sauf ceux exposés pour la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

Le mode d'amortissement comptable est le linéaire. L'amortissement dégressif n'est utilisé que fiscalement et fait donc l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Dépréciation d'actif d'exploitation :

Les actifs immobilisés corporels et incorporels font l'objet de dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances défavorables intervenus au cours de l'exercice, leur valeur actuelle apparaît inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable d'un actif se définit comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif.

Les flux de trésorerie après impôts sont estimés sur la base des plans à 2 ans. Au-delà, les flux sont extrapolés sur une période de 3 ans avec prise en compte d'une valeur terminale, correspondant à une infinité d'années de flux de trésorerie en valeur terminale.

La valeur recouvrable des immobilisations est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur. L'indice de perte de valeur interne est le suivant :

Société : NEWMAG; Date de clôture : 31/12/2019

Création de valeur $N-1 < 0$ ET Création de valeur $N < 0$

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en unités génératrices de trésorerie (UGT), l'UGT qui a été retenue est, le site.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur comptable de l'UGT, à laquelle le site appartient, excède sa valeur recouvrable.

3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'entrée. Lorsque la valeur d'utilité d'une participation est inférieure à son coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité d'une participation est déterminée par référence à l'actif net économique de l'entreprise correspondante ainsi qu'aux perspectives d'évolutions générales de cette dernière.

Les prêts et autres créances immobilières sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice.

4. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur nette de réalisation. La valorisation retenue suit la méthode du PRMP.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les ristournes déduites, les frais accessoires de transport et de logistique subis hors de France.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur probable de réalisation à la date de clôture de l'exercice.

5. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à la valeur nominale.

Celles libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de couverture. Celles qui ne font pas l'objet d'une couverture à terme sont évaluées sur la base du dernier cours de change connu à la date de clôture du bilan

Les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'éventuels risques de non-recouvrement.

Conformément à l'article L 225-43 du code de commerce, aucune avance, ni aucun crédit, ne sont consentis aux dirigeants et aux actionnaires de la société.

6. Provisions pour risques et charges

Les risques connus et susceptibles d'entraîner probablement une sortie de ressources financières sans contrepartie pour la société sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante dans le respect du principe de prudence.

Société : NEWMAG; Date de clôture : 31/12/2019

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation de l'entreprise envers le tiers, à savoir les dépenses qui n'auraient pas été engendrées en l'absence de cette obligation.

Lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressources, la meilleure estimation du passif correspond à l'hypothèse la plus probable.

7. Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués à leur valeur nominale.

8. Impôts courants et différés

Une provision pour impôt est comptabilisée afin de constater la dette fiscale latente sur la réintégration fiscale des terrains et constructions en fin de contrat de crédit-bail.

9. Indemnités de départs à la retraite

L'évaluation de notre engagement retraite a été réalisée en suivant la norme IAS19R, qui préconise d'utiliser la méthode des unités de crédit projetées, qui consiste à évaluer les flux futurs probables en se basant sur les règles du régime, des probabilités (survie, présence dans l'entreprise...) et des hypothèses (augmentation future des salaires...) et à les actualiser. Nous obtenons alors la valeur actuelle probable des flux futurs. Ce calcul est mené salarié par salarié et notre engagement correspond à la somme des engagements individuels.

Le montant des engagements au 31 décembre 2019 n'est pas comptabilisé au niveau des comptes sociaux.

IV. Informations relatives au bilan

1. Composition du capital social

	Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice
Nombre d'actions	234 000			234 000
Valeur unitaire	10			10

Tous les tableaux ci-dessous sont présentés en €.

Société : NEWMAG; Date de clôture : 31/12/2019

2. Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	2 340						2 340
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							0
Ecart de réévaluation							0
Réserve légale							0
Réserves statutaires ou contractuelles							0
Réserves réglementées							0
Autres réserves							0
Report à nouveau	-1 256				-1 647		-2 902
Résultat de l'exercice	-1 647	-1 856	-1 647				-1 856
Subventions d'investissement	156	800	112				844
Provisions réglementées	106	150	34				223
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-300	-906	-1 501	0	-1 647	0	-1 351

Société : NEWMAG; Date de clôture : 31/12/2019

3. Immobilisations

3. Immobilisations					
Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 718		700	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	198		5 505	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 762			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		140		63	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	689		368	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique	222		133	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		135			
Avances et acomptes					
TOTAL III		5 146		6 069	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IV					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		6 864		6 769	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement-Diminutions par vir					
Autres postes d'immobilisations incorporelles			158	2 260	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui			5 704	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		3 762		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			27	175	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		180	877	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique		55	299	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			95	40	
Avances et acomptes					
TOTAL III			4 120	7 095	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IV					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			4 278	9355	

Société : *NEWMAG*; Date de clôture : 31/12/20194. Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables			Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)			122		122		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements		653	521	328	846	
Installations techniques, matériels et outillages			56	32	16	72	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers		143	147	96	194	
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier		70	61	39	92	
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)			922	761	479	1 204	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			1 044	761	601	1 204	
Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentie I de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionne I	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionne I	
Frais d'établissement							
Autres immob. incorporelles							
Terrains							
Constructions :							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. gales., agenc. et am. des constructions	21	82		11	12		79
Autres immobilisations :							
Inst. techn. mat. et outillage		0			0		0
Inst gén., agenc. et am. des constructions	22	1		4	4		15
Matériel de transport							
Mat bureau et inform mobilier		23			1		22
Emballages récup. et divers							
CORPO.	43	107		16	18		116
Frais acquis. de titres							
TOTAL	150			34			116
Cadre C	Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Société : NEWMAG; Date de clôture : 31/12/2019

5. Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	106	150	34	223
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I	106	150	34	223
Provisions pour litige	22	8	22	8
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	22	8	22	8
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles		260		260
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
TOTAL Provisions sur actif immobilisé		260		260
Provisions sur stocks	9	11	9	11
Provisions sur comptes clients	0	5	0	5
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL Provisions sur actif circulant	9	16	9	16
TOTAL III	9	276	9	276
TOTAL GENERAL	138	434	65	507
Dont dotations et reprises d'exploitation		24	31	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		410	34	
Dépréciation des titres mis en équivalence				

Société : NEWMAG; Date de clôture : 31/12/2019

6. Etat des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immos financières						
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE						
Clients douteux ou litigieux				5	5	
Autres créances (1)				604	604	
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés				7	7	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée			283	283	
	Autres impôts					
	Etat - divers					
Groupes et associés						
Débiteurs divers				5	5	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				903	903	
Charges constatées d'avance				183	183	
TOTAL DES CREANCES				1 086	1 086	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers (2)						
Fournisseurs et comptes rattachés (3)			4 385	4 385		
Personnel et comptes rattachés			340	340		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			186	186		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		500	500		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		273	273		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés			7 618	7 618		
Autres dettes			21	21		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			13 323	13 323		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

Société : NEWMAG; Date de clôture : 31/12/2019

7. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	513
Dettes fiscales et sociales	412
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	937

8. Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	45
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	5
Disponibilités	
Total	50

Charges constatées d'avance : 183K€

Produits constatés d'avance : 0 k€

Société : NEWMAG; Date de clôture : 31/12/2019

V. Informations relatives au compte de résultat1. Ventilation de l'effectif moyen en ETC au 31 décembre 2019

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Cadres	21	18
Agents de maîtrise	0	1
Employés	64	41
Apprentis et stagiaires	7	1
TOTAL	92	61

L'effectif moyen du personnel est de : 117

2. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	25 157	13 518	86%
Production vendue biens			0%
Production vendue services	244	173	41%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	23 575	12 864	83%
Chiffres d'affaires nets-Export	1 826	828	121%
Chiffres d'affaires nets	25 401	13 692	86%

3. Informations relatives aux rémunérations des organes de gestion

Cette information n'est pas mentionnée car elle reviendrait à donner les rémunérations individuelles.

Société : NEWMAG; Date de clôture : 31/12/2019

4. Détail des charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC ELEMENTS ACTIFS	776	
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	150	34
IAS 36	260	
Quote part subvention invt		112
TOTAL	1 186	146

VI. Informations relatives aux engagements

1. Montant des engagements financiers (hors-crédit bail)

<u>Engagements donnés : cautions, avals et garanties :</u>	<u>Montant</u>
Cautions bancaires	780 583 €

<u>Engagements financiers donnés :</u>	<u>Montant</u>
Engagements de loyers	4 805 186 €

<u>Engagements financiers reçus :</u>	<u>Montant</u>
Néant	

VII. Informations relatives aux entreprises liées

1. Information relative à l'intégration fiscale

La NEWMAG Société par actions simplifiée est entrée dans le périmètre de l'intégration fiscale de Décathlon SA en 2009, dont le siège social est établi au 4 boulevard de Mons à Villeneuve d'Ascq (Siren : 306 138 900)

L'impôt est comptabilisé de la même manière que si chacune des sociétés de l'intégration fiscale était imposée séparément.

L'économie d'impôt sur les sociétés, d'imposition forfaitaire annuelle et de contributions additionnelles, qui résulte de l'application de l'intégration fiscale sera définitivement acquise à la société intégrante : Décathlon SA.

Suivant l'article 2 de la convention d'intégration fiscale ; le déficit fiscal subit par une société intégrée au titre d'un exercice sera reportable dans les conditions de droit commun et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé pendant les exercices futurs de la société intégrée. Pour information, le déficit propre à la société représente un montant de 8 417 916€.

NEWMAG

SAS AU CAPITAL DE 2 340 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 4 BOULEVARD DE MONS

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

442 646 352 RCS LILLE METROPOLE

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 25 JUIN 2020

L'an deux mille vingt,
et le vingt-cinq juin, à quatorze heures,
Au siège social,

La société **DECATHLON SE**, société européenne au capital de 10 450 000 euros, dont le siège social est situé à VILLENEUVE D'ASCQ (59 650) 4 boulevard de Mons, immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de LILLE METROPOLE sous le numéro 306 138 900, représentée par Monsieur Franck VIGO,
Agissant en qualité d'Associé unique de la Société **NEWMAG**,

En présence de Monsieur Nicolas ROQUES, en sa qualité de Président de la société **NEWMAG**,

La société Mazars, Commissaire aux comptes, régulièrement convoquée, étant absente et excusée,

I - AYANT PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

L'actionnaire unique ayant déclaré être en possession des documents suivants :

- la feuille de présence,
- la copie de la convocation adressée au Commissaire aux comptes,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport du Commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées.

Après avoir déclaré que l'inventaire, les comptes annuels, ainsi que le rapport de gestion, ont été tenus à la disposition du commissaire aux comptes, au siège social, dans le délai légal,

Après avoir donné lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes,

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Examen du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Approbation des comptes annuels et quitus au Président,
- Affectation du résultat,
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce,

- Démission et remplacement de Jean-Philippe VAN DIJK aux fonctions de Commissaire aux comptes suppléant,
- Questions diverses,
- Pourvoir pour formalités.

Monsieur le Président donne lecture du rapport de gestion. Puis il fait donner lecture du rapport du Commissaire aux comptes.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture des rapports du Président et du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président et au Commissaire aux comptes, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique constate, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, que les comptes qui lui sont présentés font ressortir une perte de -1 855 909 € et propose de l'affecter de la manière suivante :

Au compte « Report à nouveau » -1 855 909 €

TOTAL -1 855 909 €

Après affectation, le solde du compte « Report à nouveau » ressort ainsi à – 4 758 246 €.

Les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis les trois derniers exercices.

TROISIÈME DECISION

L'Associé unique prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique constate la démission de Jean-Philippe VAN DIJK, de son mandat de commissaire aux comptes suppléant.

En conséquence il décide de :

- Nommer Audrey GUGGINO CRENU, né le 24/11/1974 , à, Tourcoing demeurant au 22 rue Denis Papin - BP 78 - 59650 Villeneuve d'Ascq, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en ses lieux et place et ce, pour la durée de son mandat restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021.

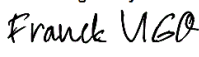
DERNIERE DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et le Président. Le présent procès-verbal est répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

**L'associé unique,
DECATHLON S.E.**
Représentée par Franck VIGO

DocuSigned by:

8DA6ADAF9F77472...

Le Président
Nicolas ROQUES

DocuSigned by:

EF1EFC1599F3492...

NEWMAG

SAS AU CAPITAL DE 2 340 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 4 BOULEVARD DE MONS

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

442 646 352 RCS LILLE METROPOLE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Cher associé unique,

Monsieur Nicolas ROQUES, Président de la Société a, conformément aux textes légaux et réglementaires, établi le présent rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice qu'il a arrêté, aujourd'hui soumis à l'approbation de l'associé unique.

Notre commissaire aux comptes donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui sont présentés.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Le Président arrête définitivement les comptes de l'exercice 2019 à la date du 29.05.2020.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe des comptes clos au 31 décembre 2019 joints au présent rapport de gestion vous donne toutes les informations nécessaires concernant la situation de la société au cours de l'exercice écoulé.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par une perte de -1 855 909 € contre une perte de -1 646 706 € au titre de l'exercice précédent.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'un événement important est survenu depuis la clôture de l'exercice, il s'agit de la propagation du virus Covid-19. Pour ce faire, le gouvernement a pris différentes mesures pour lutter contre la propagation du virus notamment la mise en place d'un confinement.

A ce jour, il convient de considérer :

- Qu'au 31 décembre 2019, l'Organisation Mondiale de la Santé ne signalait qu'un nombre limité de personnes atteintes d'un virus inconnu ;
- Que la propagation ultérieure du virus et son identification en tant que nouveau coronavirus (Covid-19) sont des éléments nouveaux apparus qu'au cours du mois de janvier 2020 ;
- Que la propagation du virus en Europe n'est officiellement reconnue qu'à partir de mars 2020.

Cet événement n'étant pas lié à des conditions existantes à la date de clôture, il n'y a donc pas d'incidence sur le bilan et le compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2019, et lesdits comptes n'ont pas à être modifiés.

En revanche, il n'est pas possible de fournir à ce stade préalable, une estimation suffisamment fiable et précise des éventuels impacts induits par cet événement sur l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2020.

Cet événement postérieur à la clôture 2020 n'est pas considéré comme de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation de la société.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous allons nous concentrer sur le développement du chiffre d'affaires, tout en restant très attaché au maintien à un juste niveau des frais de structure et de règlements.

PUBLICATION DE LA DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

En application de l'article L.225-102-1 IV du Code de commerce, la Société étant sous le contrôle de DECATHLON SE qui inclut la Société dans ses comptes consolidés conformément à l'article L.233-16 du Code de commerce, la Société n'est pas tenue de publier une déclaration sur la performance extra-financière.

PRISE DE PARTICIPATION ET DE CONTRÔLE

Aucune prise de participation ni de contrôle n'est intervenue au cours de l'exercice.

CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Aucune cession de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

DELAIS DE PAIEMENTS

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6-1, al.1 du Code de commerce, nous vous précisons ci-dessous la décomposition, à la clôture de l'exercice, du solde des créances clients par date d'échéance, s'élevant à 603 972 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 contre 275 156 € au titre de l'exercice précédent et des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance, s'élevant à 4 385 034 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 contre 5 891 830 € au titre de l'exercice précédent, à savoir :

Exercice clos le 31/12/2019 :

NEWMAG SAS

ANNEE 2019

*Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D. 441-4) : 31/12/2019*

En Euros

NEWMAG SAS

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

En Euros

en euros

Article D. 441 I.-1° Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 I.-2° Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	1 150					63	197					10
Montant total des factures concernées TTC	3 657 981	194 612	5 483	10 245	3 593	213 933	80 754	48 128		56	11 592	59 776
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	12,34%	0,66%	0,02%	0,03%	0,01%	0,72%						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							16,29%	9,71%	0,00%	0,01%	2,34%	12,06%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	-											
Montant total des factures exclues	-											
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de	☐ Délais contractuels : (préciser) ☒ Délais légaux: 45 jours fin de mois						☒ Délais contractuels : 30 jours fin de mois ☐ Délais légaux: (préciser)					

PRÉSENTATION DES COMPTES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir une perte de -1 855 909 € que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Au compte « Report à nouveau » -1 855 909 €

TOTAL **-1 855 909 €**

Après affectation, le solde du compte « Report à nouveau » ressort ainsi à – 4 758 246 €.

Les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis les trois derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

CONVENTIONS VISEES A L'ART L227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à l'application de l'article L227-10 du Code de commerce.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le 10 juin 2020,

Le Président
Nicolas ROQUES

DocuSigned by:

EF1EFC1599F3492...

MAZARS

NEWMAG

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

MAZARS

22, RUE DENIS PAPIN - BP 78 - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

TEL : + 33 (0) 3 20 47 27 00 - FAX : + 33 (0) 3 20 67 53 40

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE -

SOCIETE INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHEE A LA CRCC DE VERSAILLES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

NEWMAG

Société à responsabilité limitée au capital de 2 340 000 €

Siège social : 4, boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq

R.C.S. : Lille Métropole B 442 646 352

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associé unique de la société NEWMAG,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NEWMAG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 29 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « 3. Evénements post clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant les effets de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées sur la base de la valeur d'utilité selon les modalités décrites et pour les montants indiqués dans les notes III-2 et IV-3 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par la direction opérationnelle de la société et à revoir les calculs effectués par la société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 29 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique, appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

NEWMAG*Comptes Annuels**Exercice clos le
31 décembre 2019*

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes

MAZARS

 2020.06.11
17:45:06
+02'00'

Vincent Rambaux

COMPTES ANNUELS

Société : NEWMAG
Forme juridique : Société par actions simplifiée
Siège social : 4 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq
Date de clôture : 31/12/2019

COMPTES ANNUELS.....	1
I. Bilan : Actif en K€	3
II. Bilan : Passif en K€	4
III. Compte de résultat en K€	5
IV. Compte de résultat (suite) en K€	6
ANNEXES COMPTABLES.....	7
I. Caractéristiques de l'entreprise et faits significatifs de l'exercice	8
1. Caractéristiques de l'exercice	8
2. Faits significatifs de l'exercice	8
II. Règles et méthodes comptables.....	8
Changements de principes, méthodes comptables et comparabilité des comptes	8
III. Règles générales d'évaluation.....	9
1. Immobilisations incorporelles.....	9
2. Immobilisations corporelles.....	9
3. Immobilisations financières	10
4. Stocks et en-cours	10
5. Créances et dettes	10
6. Provisions pour risques et charges	10
7. Emprunts et dettes financières.....	11
8. Impôts courants et différés.....	11
9. Indemnités de départs à la retraite	11
IV. Informations relatives au bilan	11
1. Composition du capital social	11
2. Variation des capitaux propres	12
3 Immobilisations	13
3. Amortissements	14
4. Provisions	15
5. Etat des créances et des dettes	16
6. Charges à payer.....	17
7. Produits à recevoir	17
V. Informations relatives au compte de résultat	18
1. Ventilation de l'effectif moyen en ETC au 31 décembre 2019	18
2. Ventilation du chiffre d'affaires	18
3. Informations relatives aux rémunérations des organes de gestion	18
4. Détail des charges et produits exceptionnels	19
VI. Informations relatives aux engagements	19
1. Montant des engagements financiers (hors-crédit bail).....	19
VII. Informations relatives aux entreprises liées.....	19
1. Information relative à l'intégration fiscale.....	19

I. Bilan : Actif en K€

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial	960		960	960
Autres immobilisations incorporelles	1 300		1 300	636
Avances sur immos incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	2 260	0	2 260	1 596
Terrains				
Constructions	5 704	974	4 729	3 308
Installations techniques, matériel	175	63	112	96
Autres immobilisations corporelles	1 176	426	750	686
Immobilisations en cours	40	0	40	135
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	7 095	1 464	5 631	4 225
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	0	0	0	0
Total Actif Immobilisé	9 355	1 464	7 891	5 820
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 719	11	1 708	1 221
TOTAL Stock	1 719	11	1 708	1 221
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	609	5	604	275
Autres créances	294		294	252
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	903	5	898	527
Valeurs mobilières de placement (dont actions propre: 2)				
Disponibilités	1 311		1 311	1 216
TOTAL Disponibilités	1 311	0	1 311	1 216
Charges constatées d'avance	183		183	
TOTAL Actif circulant	4 116	16	4 101	2 964
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
Total Général	13 471	1 479	11 992	8 784

II. Bilan : Passif en K€

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :)	2 340	2 340
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)	0	
Autres (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	0	0
Report à nouveau	-2 902	-1 256
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 856	-1 647
Subventions d'investissement	844	156
Provisions réglementées	223	106
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-1 351	-300
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	8	22
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8	22
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	
Emprunts et dettes financières (dont emprunts participatifs :)	7 618	2 494
TOTAL dettes financières	7 618	2 494
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12	5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 385	5 892
Dettes fiscales et sociales	1 299	663
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	21	
TOTAL dettes d'exploitation	5 717	6 560
Produits constatés d'avance		8
TOTAL DETTES	13 335	9 061
Ecart de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL - PASSIF	11 992	8 784

III. Compte de résultat en K€

Compte de résultat		Exercice N			Exercice N-1
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises		25 157		25 157	13 518
Production vendue biens					
Production vendue services		244		244	173
Chiffres d'affaires nets		25 401		25 401	13 692
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				34	3
Autres produits				2	17
Total des produits d'exploitationn (I)				25 436	13 712
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				16 428	9 501
Variation de stock (marchandises)				-499	-699
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes				5 375	3 450
Impôts, taxes et versements assimilés				419	274
Salaires et traitements				2 487	1 686
Charges sociales				1 070	713
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	- Dotations aux amortissements		761	353
		- Dotations aux provisions			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			16	6
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			8	22
Autres charges				186	96
Total des charges d'exploitation				26 251	15 403
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				-815	-1 690
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations				0	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers				0	
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées				1	1
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières				1	1
RÉSULTAT FINANCIER				-1	-1
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS				-815	-1 691

IV.Compte de résultat (suite) en K€

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	112	
Reprises sur provisions et transferts de charges	34	30
Total des produits exceptionnels	146	30
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	776	3
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	410	56
Total des charges exceptionnelles	1 187	60
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-1 041	-29
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		-74
TOTAL DES PRODUITS	25 582	13 742
TOTAL DES CHARGES	27 438	15 389
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-1 856	-1 647

ANNEXES COMPTABLES

Société : NEWMAG

Forme juridique: Société par actions simplifiée

Siège social : 4 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq

Date de clôture: 31/12/2019

I. Caractéristiques de l'entreprise et faits significatifs de l'exercice

1. Caractéristiques de l'exercice

La Société NEWMAG Société par actions simplifiée présente les caractéristiques suivantes :

Total bilan :	11 992 K€
Chiffre d'affaires :	25 401 K€
Résultat de l'exercice :	-1 856 K€
Nombre de salariés moyen :	92

2. Faits significatifs de l'exercice

- Fermeture du magasin Décathlon City Paris Rue du commerce
- Ouverture de 2 magasins : Décathlon City Nice Jean Medecin et Décathlon Paris Batignolles

3. Evénements post clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. L'épidémie COVID19 constitue un événement postérieur à la clôture de l'exercice mais qui n'est pas de nature à ajuster les comptes clos au 31 décembre 2019.

Néanmoins son impact engendre un certain nombre de conséquences sur l'activité de l'entreprise qui ont donné lieu à un certain nombre d'actions

- Fermeture de la plupart de nos établissements, ce qui a engendré une baisse significative du chiffre d'affaire de la société;
- Recours à l'activité partielle dans certains de nos établissements et services ;
- Mise en place d'un plan d'économie de frais;
- Mise en place d'un plan spécifique d'écoulement des stocks;

II. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice sont établis conformément aux principes généralement admis en France et définis par le Plan Comptable Général, et mis à jour des règlements émis par le CRC et l'ANC 2016-07.

Changements de principes, méthodes comptables et comparabilité des comptes

Les règles et méthodes retenues pour l'arrêté des comptes clos au 31/12/2019, sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- * Continuité d'exploitation,
- * Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- * Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

III. Règles générales d'évaluation

1. Immobilisations incorporelles

Celles-ci figurent au bilan à leur coût d'entrée. Les droits au bail sont intégrés aux unités génératrices de trésorerie lors de tests de dépréciation d'actifs, présentés ci-après (voir le paragraphe sur les immobilisations corporelles).

Les logiciels micros ou gros systèmes sont amortis linéairement sur une période de 1 à 4 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire et dégressive sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur (CRC 2002-10). Ces durées sont principalement les suivantes :

	Durée d'usage	Mode	Durée d'utilisation	Mode
Constructions	15 à 30 ans	L	15 à 30 ans	L
Agencements	3 à 10 ans	D/L	4 à 15 ans	L
Installations techniques	3 à 10 ans	D/L	4 à 15 ans	L
Mat et Outillage	2 à 10 ans	D/L	2 à 10 ans	L
Autres immobilisations	1 à 10 ans	D/L	1 à 10 ans	L

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charge de l'exercice, sauf ceux exposés pour la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

Le mode d'amortissement comptable est le linéaire. L'amortissement dégressif n'est utilisé que fiscalement et fait donc l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Dépréciation d'actif d'exploitation :

Les actifs immobilisés corporels et incorporels font l'objet de dépréciation lorsque, du fait d'évènements ou de circonstances défavorables intervenus au cours de l'exercice, leur valeur actuelle apparaît inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable d'un actif se définit comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif.

Les flux de trésorerie après impôts sont estimés sur la base des plans à 2 ans. Au-delà, les flux sont extrapolés sur une période de 3 ans avec prise en compte d'une valeur terminale, correspondant à une infinité d'années de flux de trésorerie en valeur terminale.

La valeur recouvrable des immobilisations est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur. L'indice de perte de valeur interne est le suivant :

Création de valeur $N-1 < 0$ ET Création de valeur $N < 0$

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en unités génératrices de trésorerie (UGT), l'UGT qui a été retenue est, le site.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur comptable de l'UGT, à laquelle le site appartient, excède sa valeur recouvrable.

3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'entrée. Lorsque la valeur d'utilité d'une participation est inférieure à son coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité d'une participation est déterminée par référence à l'actif net économique de l'entreprise correspondante ainsi qu'aux perspectives d'évolutions générales de cette dernière.

Les prêts et autres créances immobilières sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice.

4. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur nette de réalisation. La valorisation retenue suit la méthode du PRMP.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les ristournes déduites, les frais accessoires de transport et de logistique subis hors de France.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur probable de réalisation à la date de clôture de l'exercice.

5. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à la valeur nominale.

Celles libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de couverture. Celles qui ne font pas l'objet d'une couverture à terme sont évaluées sur la base du dernier cours de change connu à la date de clôture du bilan

Les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'éventuels risques de non-recouvrement.

Conformément à l'article L 225-43 du code de commerce, aucune avance, ni aucun crédit, ne sont consentis aux dirigeants et aux actionnaires de la société.

6. Provisions pour risques et charges

Les risques connus et susceptibles d'entraîner probablement une sortie de ressources financières sans contrepartie pour la société sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante dans le respect du principe de prudence.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation de l'entreprise envers le tiers, à savoir les dépenses qui n'auraient pas été engendrées en l'absence de cette obligation.

Lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressources, la meilleure estimation du passif correspond à l'hypothèse la plus probable.

7. Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués à leur valeur nominale.

8. Impôts courants et différés

Une provision pour impôt est comptabilisée afin de constater la dette fiscale latente sur la réintégration fiscale des terrains et constructions en fin de contrat de crédit-bail.

9. Indemnités de départs à la retraite

L'évaluation de notre engagement retraite a été réalisée en suivant la norme IAS19R, qui préconise d'utiliser la méthode des unités de crédit projetées, qui consiste à évaluer les flux futurs probables en se basant sur les règles du régime, des probabilités (survie, présence dans l'entreprise...) et des hypothèses (augmentation future des salaires...) et à les actualiser. Nous obtenons alors la valeur actuelle probable des flux futurs. Ce calcul est mené salarié par salarié et notre engagement correspond à la somme des engagements individuels.

Le montant des engagements au 31 décembre 2019 n'est pas comptabilisé au niveau des comptes sociaux.

IV. Informations relatives au bilan

1. Composition du capital social

	Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice
Nombre d'actions	234 000			234 000
Valeur unitaire	10			10

Tous les tableaux ci-dessous sont présentés en €.

2. Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	2 340						2 340
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							0
Ecart de réévaluation							0
Réserve légale							0
Réserves statutaires ou contractuelles							0
Réserves réglementées							0
Autres réserves							0
Report à nouveau	-1 256				-1 647		-2 902
Résultat de l'exercice	-1 647	-1 856	-1 647				-1 856
Subventions d'investissement	156	800	112				844
Provisions réglementées	106	150	34				223
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-300	-906	-1 501	0	-1 647	0	-1 351

3. Immobilisations

3. Immobilisations						
Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			1 718		700	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui		198		5 505	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		3 762			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			140		63	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		689		368	
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique		222		133	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours			135			
Avances et acomptes						
TOTAL III			5 146		6 069	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IV						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			6 864		6 769	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement-Diminutions par vir						
Autres postes d'immobilisations incorporelles				158	2 260	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui				5 704	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			3 762		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				27	175	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			180	877	
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique			55	299	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours				95	40	
Avances et acomptes						
TOTAL III				4 120	7 095	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IV						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				4 278	9355	

4. Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables			Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)			122		122		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements		653	521	328	846	
Installations techniques, matériels et outillages			56	32	16	72	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers		143	147	96	194	
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier		70	61	39	92	
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)			922	761	479	1 204	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			1 044	761	601	1 204	
Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentie I de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionne I	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionne I	
Frais d'établissement							
Autres immob. incorporelles							
Terrains							
Constructions :							
Sur sol propre		82		11	12		79
Sur sol autrui							
Inst. gales., agenc. et am. des constructions	21						
Autres immobilisations :							
Inst. techn. mat. et outillage		0			0		0
Inst gén., agenc. et am. des constructions	22	1		4	4		15
Matériel de transport		23			1		22
Mat bureau et inform mobilier							
Emballages récup. et divers							
CORPO.	43	107		16	18		116
Frais acquis. de titres							
TOTAL	150			34			116
Cadre C	Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

5. Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	106	150	34	223
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I	106	150	34	223
Provisions pour litige	22	8	22	8
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	22	8	22	8
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles		260		260
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
TOTAL Provisions sur actif immobilisé		260		260
Provisions sur stocks	9	11	9	11
Provisions sur comptes clients	0	5	0	5
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL Provisions sur actif circulant	9	16	9	16
TOTAL III	9	276	9	276
TOTAL GENERAL	138	434	65	507
Dont dotations et reprises d'exploitation		24	31	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		410	34	
Dépréciation des titres mis en équivalence				

6. Etat des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immos financières						
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE						
Clients douteux ou litigieux				5	5	
Autres créances (1)				604	604	
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés				7	7	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée			283	283	
	Autres impôts					
	Etat - divers					
Groupes et associés						
Débiteurs divers				5	5	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				903	903	
Charges constatées d'avance				183	183	
TOTAL DES CREANCES				1 086	1 086	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers (2)						
Fournisseurs et comptes rattachés (3)			4 385	4 385		
Personnel et comptes rattachés			340	340		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			186	186		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		500	500		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		273	273		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés			7 618	7 618		
Autres dettes			21	21		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			13 323	13 323		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

7. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	513
Dettes fiscales et sociales	412
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	937

8. Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	45
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	5
Disponibilités	
Total	50

Charges constatées d'avance : 183K€

Produits constatés d'avance : 0 k€

V. Informations relatives au compte de résultat

1. Ventilation de l'effectif moyen en ETC au 31 décembre 2019

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Cadres	21	18
Agents de maîtrise	0	1
Employés	64	41
Apprentis et stagiaires	7	1
TOTAL	92	61

L'effectif moyen du personnel est de : 117

2. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	25 157	13 518	86%
Production vendue biens			0%
Production vendue services	244	173	41%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	25 401	13 692	86%
Chiffres d'affaires nets-Export			
Chiffres d'affaires nets	25 401	13 692	86%

3. Informations relatives aux rémunérations des organes de gestion

Cette information n'est pas mentionnée car elle reviendrait à donner les rémunérations individuelles.

4. Détail des charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC ELEMENTS ACTIFS	776	
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	150	34
IAS 36	260	
Quote part subvention invt		112
TOTAL	1 186	146

VI. Informations relatives aux engagements

1. Montant des engagements financiers (hors-crédit bail)

<u>Engagements donnés : cautions, avals et garanties :</u>	<u>Montant</u>
Cautions bancaires	780 583 €

<u>Engagements financiers donnés :</u>	<u>Montant</u>
Engagements de loyers	4 805 186 €

<u>Engagements financiers reçus :</u>	<u>Montant</u>
Néant	

VII. Informations relatives aux entreprises liées

1. Information relative à l'intégration fiscale

La NEWMAG Société par actions simplifiée est entrée dans le périmètre de l'intégration fiscale de Décathlon SA en 2009, dont le siège social est établi au 4 boulevard de Mons à Villeneuve d'Ascq (Siren : 306 138 900)

L'impôt est comptabilisé de la même manière que si chacune des sociétés de l'intégration fiscale était imposée séparément.

L'économie d'impôt sur les sociétés, d'imposition forfaitaire annuelle et de contributions additionnelles, qui résulte de l'application de l'intégration fiscale sera définitivement acquise à la société intégrante : Décathlon SA.

Suivant l'article 2 de la convention d'intégration fiscale ; le déficit fiscal subit par une société intégrée au titre d'un exercice sera reportable dans les conditions de droit commun et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé pendant les exercices futurs de la société intégrée. Pour information, le déficit propre à la société représente un montant de 8 417 916€.